

# L'écho du Cedapa

L'INFORMATION TECHNIQUE POUR GAGNER EN AUTONOMIE

## Vous avez dit « réchauffement climatique » ?

Le réchauffement climatique est aujourd'hui au cœur de nos préoccupations. Pas un jour ne se passe sans que le monde ne soit frappé par des canicules, sécheresses, inondations, ouragans, orages dévastateurs, montée du niveau des océans. Ce sont une partie des conséquences de cette "fièvre" de notre planète. Si ce réchauffement se poursuit à son rythme actuel, il atteindra +1.5°C entre 2030 et 2050. Ces effets seront amplifiés avec un impact énorme sur notre économie.

L'élevage contribue au réchauffement climatique à hauteur de 18% (INRA). A l'échelle de l'exploitation, le méthane (CH<sub>4</sub>) est en première position et représente près de 60% du pouvoir réchauffant des GES\* liés à l'élevage, le reste étant le protoxyde d'azote (N<sub>2</sub>O) issu des engrais et des déjections, et du dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) issu de la consommation de fuel et de la fabrication d'intrants.

Le méthane provient de l'activité biologique de l'animal. Une vache laitière de nos systèmes pâturants produit moins de lait qu'une vache d'un système intensif. Elle produira plus de méthane (+40%) que sa congénère alimentée aux maïs et concentrés. Cette différence est réduite de moitié (+20%) si l'on considère les autres GES\* émis au niveau de la ferme (fuel, électricité, engrais). Et la tendance s'inverse (-20%), si l'on considère la capacité des prairies et des haies à séquestrer le carbone.

Nous avons pu vérifier cela en réalisant un bilan carbone\*\* (nous invitons tous les éleveurs à en faire un !). L'empreinte carbone de nos élevages est de 0.77 kg éq CO<sub>2</sub>/l de lait pour Alan et 0.46 kg éq CO<sub>2</sub>/l de lait pour Ronan. L'élevage moyen breton\*\*\* se situe lui à 0.99 kg éq CO<sub>2</sub>/l de lait. Nous émettons un peu moins de carbone que l'élevage breton moyen : -11% et nous en stockons davantage : 0.18 kg éq CO<sub>2</sub>/l de lait pour Alan, 0.52 kg éq CO<sub>2</sub> pour Ronan contre 0.07 kg éq CO<sub>2</sub> pour l'élevage moyen breton. Cette différence est liée au système et s'explique par la présence de haies et de prairies, qui sont de vraies pompes à carbone. La différence de stockage entre nos deux fermes s'explique en grande partie du fait que Ronan a 100% de prairies permanentes, avec des prairies stockants entre 200 et 2000 kg éq CO<sub>2</sub>/an.

Nous, les éleveurs du Cedapa, sommes sans l'avoir forcément cherché des "bons élèves" au niveau de l'empreinte carbone. La démarche d'autonomie alimentaire, la conduite de cultures économes en intrants, et évidemment une bonne gestion de nos prairies en privilégiant au maximum le pâturage ont un impact limité sur l'environnement. Il faut le vérifier avec un bilan carbone, il faut le dire et le faire savoir aux politiques et aux citoyens. C'est un service que l'on rend à la société ! Ceci étant dit, ces résultats encourageants nous poussent à analyser encore davantage la totalité de nos pratiques d'élevage pour en évaluer l'incidence au niveau de l'empreinte carbone (Âge au vêlage des génisses, mono ou bi-traite, renouvellement des pâtures, plantations et entretiens de haies, économie et production d'énergie, etc.).

\*GES= Gaz à Effet de Serre

\*\*Bilan carbone = SelfCO<sub>2</sub> (Institut de l'élevage)

\*\*\*Elevage moyen breton = 1700 élevages de BCELOUEST, SelfCO<sub>2</sub>, Institut de l'élevage

Source chiffres = INRA Auvergne

RONAN GUERNION ET ALAN GOAZIOU. ADMINISTRATEURS AU CEDAPA.

## Dossier : Grouper ses vêlages au printemps : une des réponses pour diminuer sa charge de travail (pages 6 et 7)



# Une année de pâturage à l'EARL de Kerbabu



Cette année, l'Echo vous propose de suivre Elisabeth et Pascal Beuzit tout au long de l'année dans chaque numéro, pour présenter leurs pratiques de gestion du pâturage. Dans ce troisième épisode, Pascal et Elisabeth détaillent le pâturage estival.

### Depuis le mois de juin

Lors du dernier épisode, le troisième tour de pâturage était en cours et les vaches étaient en pâturage unique. Pascal et Elisabeth pratiquaient le fauche-brouette, qui consiste à faucher l'herbe avant l'entrée des vaches dans le paddock. Cette technique a permis de revenir sur des paddocks propres, sans refus. Cependant Pascal s'interroge : « c'est peut-être aussi une pratique de « riche » en utilisant la mécanique et du gasoil pour rectifier un pâturage incomplet. Malgré cette technique, nous avons eu 3 paddocks avec une épiaison mal gérée ». Le tour s'est terminé le 20 juin et le fauche-brouette a été arrêté le 26 juin.

### Le 4ème tour de pâturage

Grâce à une surface d'herbe importante (50 ares/VL), à des temps de repousse longs (44 jours) et aux précipitations de début juin, Pascal et Elisabeth ont pu continuer la période de pâturage plat unique. Seul des minéraux sont mis à disposition en libre-service : « Le début du 4ème tour, a correspondu à notre pic de pousse de l'herbe. Nous avons même parfois fait pâturer les 58 vaches 5 jours sur des paddocks de 3 jours. La gestion de certains paddocks a été parfois un peu difficile avec des espèces épiées et d'autres non. On ne savait pas trop s'il fallait les faire pâturer ou les faucher. Je pense qu'il est donc important de bien choisir ses espèces prairiales de façon à ce que chaque variété épie au même moment. » explique Pascal.



Pascal et Elisabeth sur une bande pharmacie

### Gérer la période estivale

La canicule étant annoncée, Pascal et Elisabeth ont craint l'arrêt de la pousse d'herbe et ont donc préféré garder la totalité de la surface en pâturage. Les vaches ont diminué en production de lait avec les fortes chaleurs du mois de juillet : « elles n'aiment pas la chaleur et nous n'avons pas beaucoup de haies sur les paddocks destinés aux vaches laitières. Nos haies se trouvent autour des prairies naturelles destinées aux génisses.

Nous avons commencé à en planter l'an dernier, autour des paddocks vaches pour créer de l'ombre. Il faudra bien 10 ans pour en voir les bénéfices. »

« Nous arrivons fin juillet et nous avons encore 3 semaines de stocks sur pied devant nous. Il est temps qu'il pleuve pour que la pousse continue. Pour le moment les vaches restent bien 3 jours par paddocks et nous continuons de sortir à 6-7 cm. Si la pousse ralentit et que le temps de retour se raccourcit, nous commencerons à distribuer des stocks, d'où l'importance de bien tenir son planning de pâturage. Il nous reste très peu de maïs, nous distribuerons essentiellement de l'enrubannage jusqu'à une botte par jour. »

#### La ferme au 26 juillet 2019 :

2 UTH, 63 ha de SAU dont 54 ha de prairies, 7 ha de maïs et 2 ha d'orge

Chargement : 1.34 UGB/ha

62 VL Normandes et PH croisées en Rouges norvégiennes et Brunnes. 58 VL traites,

100 % pâturage depuis le 26 avril

Lait produit/VL : 17.8 kg

Mois moyen de lactation : 6.1

Niveau d'étable : 6200 kg

TB : 41 g/kg TP : 33 g/kg

### Une expérimentation de bandes « pharmacie »

Suite à une présentation de résultats sur les prairies pharmacies et la santé animale ainsi que l'observation du comportement des vaches sur les talus, Elisabeth a souhaité faire un test sur la ferme. « Nos vaches adorent manger les plantes des talus, j'en ai même vu qui mangeaient des orties. Je pense qu'elles ont besoin de manger autre chose que du RGA-TB. On a donc essayé, mais on ne voulait pas planter des paddocks entiers et les obliger à les consommer, ça aurait aussi compliqué la gestion du pâturage. Nous avons donc fait des bandes de 6 mètres dans 6 parcelles. Elles piochent ainsi ce qu'elles veulent. Elles sont passées une fois dessus et elles ont bien tout consommé » explique Elisabeth. Les bandes ont été semées le 22 avril 2019, avec 6.5kg/ha du mélange « prairie pharmacie » et 20kg/ha de RGA diploïde sous couvert d'avoine (30kg/ha). Le mélange est à 20€/kg. Il est composé de 1kg de lotier corniculé, 0.06kg de centaurée noire, 0.56kg de plantain, 0.88kg de chicorée (espèces riches en tanins, vermifuge), 1.25kg de pimprenelle, 0.13kg d'achillée millefeuille (tonique digestif), 1.38 kg de trèfle hybride, et 1.25kg de luzelle.

CINDY SCHRADER, ANIMATRICE CEDAPA

## > Vie associative

### > Formations et Portes ouvertes

#### - Porte ouverte au GAEC de Prat Leur à Louargat (22) : Les vèlages groupés de printemps

Yann et Cécile Le Merdy ouvrent leurs portes le vendredi 20 et samedi 21 septembre, pour échanger sur le système en vèlages groupés de printemps avec fermeture de la salle de traite 2 mois l'hiver.

#### La ferme

2 UTH, 75 ha de SAU, 69 ha en her, 70 VL croisées  
57 kg de concentrés / VL, 285 000 L de lait vendus  
MB / Produit lait : 77%  
EBE / 1000 L : 295 €  
Coût alimentaire : 47€ / 1000 L

Vendredi 20 dès 14h00

Samedi 21 dès 10h30

- Présentation de la ferme et du groupe d'éleveurs du CEDAPA
- Témoignages d'éleveurs en systèmes vèlages groupés de printemps
- Tour d'herbe et visite de la ferme
- Présentation des résultats techniques et économiques

Vendredi 20 dès 19h00

→ Repas sur place

→ Soirée débat sur l'installation, avec la présence du Collectif paysan 22

Venez échanger sur vos projets d'installation, vos envies en agriculture avec des témoignages de jeunes installés et cédants en vèlages groupés de printemps !

Tout public,  
venez nombreux !

- **Visite chez Jean-Yves Penn** : Jean-Yves Penn est installé à Ploërdut (56) sur un système tout herbe en vèlages groupés de printemps. La salle de traite est fermée environ 3 mois de Noël à mars. L'exploitation fonctionne avec 40 vaches sur 52 ha. **Jeudi 12 septembre** : venez comprendre le fonctionnement d'un système tout herbe durant l'été et zoomer plus particulièrement sur les haies fourragères pour pallier à la sécheresse.

- **Panneaux solaires photovoltaïques** : une formation et journée d'échanges sur les panneaux photovoltaïques aura lieu en septembre 2019 : Intérêts pratiques et économiques, coûts, entretien.

**Plus d'informations et inscriptions : 02 96 74 75 50**

### > Événements

- **Lundi 17 juin**, le CEDAPA participait à la restitution de travaux de groupe pour les **BPREA du lycée agricole de Kernilien** (22). 30 élèves présentaient des simulations de reprise de fermes, dans le cadre de la semaine de l'installation. Le CEDAPA participera de nouveau à ces travaux l'an prochain.

- Le CEDAPA était présent à **Innov'Action mardi 18 juin** au GAEC de Quéré, à Planguenoual (22) pour échanger avec les visiteurs sur les **vèlages groupés de printemps** et l'intérêt des **croisements laitiers**.

- Le CEDAPA organisait une **porte ouverte mardi 25 juin** à Plumieux (22) chez Yannis collet : 56 ha - 45 VL - 28 ha d'herbe - 330 000 L de lait - 62500 € d'EBE. Une trentaine de personnes était présente pour découvrir son **système en évolution** : augmentation de la surface accessible, augmentation du pâturage, fermeture du silo de maïs pendant 2 mois !

- Le CEDAPA animait un atelier sur la **gestion du pâturage** chez Patrice et Nadia Hamoniaux, à Créhen (22), lors d'une **porte ouverte organisée par le GAB 22, jeudi 27 juin** ! Plus d'une centaine de personnes s'est déplacé pour échanger sur l'herbe, la bio, et comprendre comment s'adapter face aux contraintes importantes de la ferme (peu d'accessible, zones conchyliques, terres séchantes)

### > Annonces

- **Recherche salarié.e agricole**. La ferme : 2 associés. 83 hectares, 55 vaches laitières, tout herbe, AB. Traite - observation, alimentation et soins des animaux - entretien des pâtures et récolte des fourrages. Profil recherché : Personne autonome, rigoureuse, compétences dans l'élevage bovin et la conduite du matériel. **Contact** : Jeanne Brault/ Dominique Le Calvez (22270 Pledeliac), **02 96 27 34 13**

#### - Recherche associé.e en élevage bovins laitiers et transformation fromagère

Agée de 28 ans, je recherche un.e collègue pour une installation en élevage bovins laitiers bio avec transformation fromagère et vente directe pour début 2021. Secteur d'installation ciblé : Nord ouest Nantes Métropole. **Contact** : Morgane Guillouroux, **06 70 52 58 94**.

# Évoluer vers un système herbager avec un grand troupeau, c'est possible !



Avec 150 vaches laitières et 233 hectares, le GAEC de la Ville Volette est la plus grande ferme adhérente au CEDAPA. Située à Yffiniac (22), ses exploitants ont souhaité développer l'herbe et semblent avoir fait un choix opportun en développant l'affouragement en vert pour pallier au manque d'accessibilité. Zoom sur cette ferme atypique.

### Une ferme destinée à l'agrandissement

« En 1995, je me suis installé avec mes parents. A l'époque, on avait 65 vaches laitières pour 3 UTH. 5 ans plus tard, mon frère Pascal s'est installé suite au départ en retraite de notre père » explique Michel. « La ferme s'est agrandie pour la première fois en 2007. Denis, mon beau-frère, qui était installé depuis 2004, s'est associé avec nous, en ramenant un deuxième site. La ferme est alors passée à 110 vaches laitières ! On a agrandi les bâtiments et fait construire une salle de traite neuve de 2x10 sur le site initial. En 2007, ma femme Marie-Laure a rejoint le GAEC, en s'installant sur un troisième site. On avait alors 150 vaches laitières. La même année, on a construit des bâtiments dédiés aux génisses et aux taries » conclue Michel.

### La ferme en 2018

4 UTH  
SAU : 233 ha  
133 ha d'herbe, 40 ha de maïs, 60 ha de céréales  
150 vaches laitières, Prim' Holstein  
1 180 000 L de lait vendus  
7 660 kg lait produits / VL  
Chargement : 1.4 UGB/ha SFP  
EBE : 282 423 €  
Engagée en MAEC SPE 28/55 depuis 2016  
Investissements en 2016 pour l'affouragement en vert :  
Tracteur - 140 cv - 70 000 €  
Fauçonneuse - 12 000 €  
Autochargeuse distributrice : 100 000 €

### Une évolution forte depuis 2007

« Depuis 2007, la ferme ne cesse d'évoluer. On a implanté plus de 21 hectares de prairies, ce qui représente 57% de la SAU. En 4 ans, on a réduit la surface en maïs de 9 hectares. Cela représente aujourd'hui 23% de la SFP, ce qui nous permet de rentrer dans le cahier des charges de la MAEC SPE 28/55 que nous avons signée en 2016 ! » L'assolement mais aussi la ration alimentaire ont été profondément modifiés : la part d'herbe est passée de 38% à 65% dans la ration, avec fermeture du silo de maïs d'avril à juin. La quantité de concentrés a été divisée par 2,5. « Désormais, on distribue 950 kg de concentrés par vache chaque année. » Suite au développement de l'herbe, le coût alimentaire a aussi chuté et est passé de 132 € en 2014 à 66 € / 1000 L en 2018. Des économies importantes ont été permises.

### Un système fourrager basé sur l'herbe de plus en plus économe

Seulement 26 ha sont accessibles pour 150 vaches sur l'exploitation, soit un système de 17 ares par vache. Et pour autant, cela n'a pas freiné le GAEC de la Ville Volette, qui a su trouver une solution pour développer l'herbe ! « Depuis 2016, la ferme a investi dans une faucheuse et une autochargeuse distributrice pour développer l'affouragement en vert et ce, pendant 7 mois de l'année. « On apporte 1,4 tonne de MS / an. Cela permet un bon complément du pâturage, qui représente 1,7 t de MS / an, et de valoriser toutes les surfaces non accessibles pour nos vaches. Les vaches pâturent 215 jours par an ! »

Malgré un investissement conséquent de l'autochargeuse, le GAEC de la Ville Volette devient de plus en plus économe et autonome avec un EBE avoisinant les 280 000 €, soit 239 €/1000 L, et un revenu disponible par UTH de 41 308 € par an.

### Quelles évolutions pour les années à venir ?

Avec de fortes évolutions ces dernières années, le GAEC souhaite encore faire de nouveaux aménagements sur leur bâtiment, et réfléchit à la construction d'une unité de méthanisation. Depuis novembre 2018, Michel Rault est devenu membre du Conseil d'Administration du CEDAPA. Il s'investit dans la promotion des systèmes herbagers et figure également dans la vidéo : Lutte algues vertes – systèmes herbagers – Baie 2027.



« Nous avons fait le bon choix en nous orientant vers un système herbager »

MORGANE COULOMBEL, ANIMATRICE CEDAPA

# La gestion des strongles digestifs chez les jeunes bovins

De plus en plus d'éleveurs s'orientent vers des méthodes alternatives de gestion du parasitisme. La maîtrise de la gestion du pâturage chez les jeunes bovins est un élément essentiel à la régulation des parasites et au développement de l'immunité parasitaire. Zoom sur les strongles.

## Développer l'immunité de ses jeunes bovins, une solution sur le long terme !

Les parasites se développent au dépend de l'hôte. Ils sont assez résistants mais doivent trouver des conditions propices à leur développement. Depuis de nombreuses années, les strongles sont traités par de nombreux traitements allopathiques. Ces utilisations répétitives engendrent des résistances\* parasitaires et provoquent l'inefficacité des traitements appliqués. Il est donc nécessaire de développer des méthodes alternatives aux traitements systématiques pour limiter les risques de résistance aux antiparasitaires.

## Le cycle de développement des strongles

Les parasites se multiplient au printemps dès 12°C et lorsqu'il y a de l'humidité. Les larves, présentes dans la prairie, sous forme infestante, sont mangées par les ruminants et se retrouvent dans l'organisme. Les oeufs sont alors éjectés dans les bouses. Une larve ingérée peut produire à l'état adulte de 100 à 10 000 oeufs par jour avec une durée du cycle du parasite qui varie de 18 à 45 jours, selon la température et l'humidité extérieure.

\*On considère la résistance par rapport à un produit de traitement. Pour un produit donné, on considère qu'il y a un phénomène de résistance quand une copro avant et après traitement montre une baisse d'opg de moins de 95%.

### Beaucoup de facteurs influent sur la prolifération des parasites :

Contamination initiale des pâtures (assainissement total en 18 mois)  
Météo (développement bloqué si moins de 7°C ou si temps sec)  
Concentration des animaux (si moins de 1 UGB / ha : peu de risque)  
Durée de pâturage  
Système de pâturage et rotation des pâtures

## Les symptômes visibles chez les jeunes bovins

Pour le strongle digestif de la caillette *Ostertagia ostertagi*, le plus fréquent et le plus pathogène, 2 types d'ostertagiose se succèdent dans le temps chez les jeunes bovins non immunisés puis chez les animaux immunisés. Les symptômes de strongles digestifs sont : une mauvaise digestion, un amaigrissement, une perte d'appétit, le poil piqué, de la diarrhée et une perte en protéines, ce qui pénalise la croissance et diminue l'immunité générale (Attention, un retard de croissance pris avant 6 mois ne se rattrape pas). Pour la forme d'ostertagiose 2, des diarrhées graves voire une mortalité peuvent se produire même si le nombre d'animaux atteints reste faible. Les jeunes doivent développer leur immunité pour limiter l'installation et la ponte des strongles. Celle-ci s'acquière grâce à des contacts répétés mais courts avec les parasites. 8 mois de temps de contact effectif sont nécessaires pour *Ostertagia*.

## La mise à l'herbe des jeunes bovins

Avant 6 mois, les capacités de défense du veau sont faibles. Il faut sortir les animaux sensibles sur les pâtures les plus

saines et limiter le chargement à l'hectare. Plus la mise à l'herbe est tardive, âge supérieur à 7 mois (ou entre 4 et 7 mois si la ration est mixte lait-pâturage), plus les capacités de défense de l'animal sont bonnes. Les premières années ne doivent pas passer après les deuxièmes années qui excrètent plus de larves. Si un déparasitage est à réaliser, ce sont les petites génisses qu'il faudrait privilégier.



«Un des moyens pour limiter le niveau de contamination, est de réduire le temps de séjour (inférieur à 15 jours sur une parcelle et un délai de retour d'au moins 8 semaines)»

## Une gestion du pâturage essentielle pour renforcer l'immunité

Deux saisons de pâturage sont nécessaires aux jeunes bovins pour acquérir l'immunité. Les jeunes contaminent fortement les pâtures, comparés aux bovins adultes. S'ils sont en bonne santé, ils peuvent jouer un rôle de nettoyeurs, tout comme les chevaux ou les ânes. La fauche est aussi un moyen de décontamination. Il ne faut pas faire pâturer ras les génisses mais au contraire leur faire manger de l'herbe haute, car les strongles sont présents jusqu'à 7 cm du sol, donc plus l'herbe est haute, moins les génisses vont manger des strongles. Afin d'assainir totalement une parcelle, il faut un minimum de 18 mois sans pâturage. Pour limiter le risque de contamination des jeunes, Catherine Roffet conseille le pâturage tournant avec des temps de séjour assez rapides (moins de 15 jours) et des temps de retour d'au moins 8 semaines.

Des prairies pharmacies avec des plantes à tanins qui ont un effet antiparasitaire sont testées chez des éleveurs. Les tanins se fixent sur les parasites et diminuent la mobilité des larves ingérées et la fertilité des vers adultes. Ils réduisent également le développement des œufs. Des expériences faites chez les ovins se sont montrées efficaces avec 8% de tannins condensés (la MS de la ration en tanins) pour observer une efficacité. Après un traitement allopathique, il est déconseillé de bouger l'animal juste après, pour ne pas contaminer une nouvelle parcelle uniquement avec des vers résistants.

MORGANE COULOMBEL ANIMATRICE CEDAPA

# Grouper ses vêlages au printemps : une des réponses pour diminuer sa charge de travail en élevage laitier

Le travail intéresse de plus en plus les paysans et le monde agricole, surtout en élevage laitier avec une astreinte forte. En effet, les exploitations s'agrandissent, et la charge de travail est de plus en plus importante. Trouver un salarié, un remplaçant ou un associé est une problématique omniprésente dans les fermes. Cette astreinte et la difficulté à se faire remplacer ne poussent pas les jeunes à s'installer en élevage laitier. La nouvelle génération ne veut pas « passer leur vie au travail ». Un groupe d'éleveurs du Cedapa a souhaité trouver des solutions pour diminuer le travail sur leur ferme. Les vêlages groupés de printemps sont une des solutions qu'ils ont retenue et mise en place chez eux.

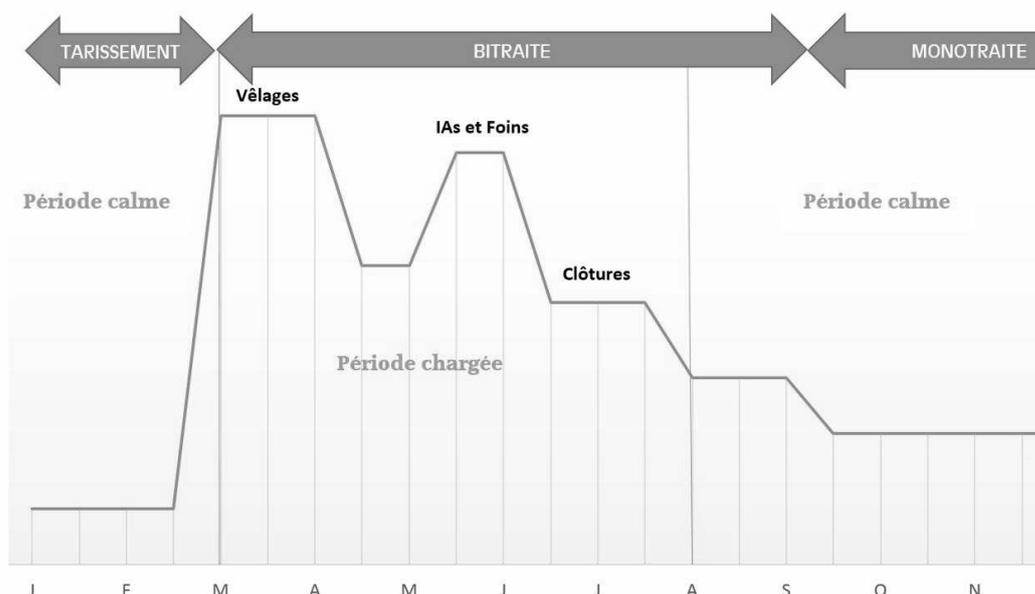
## Les vêlages au printemps pour diminuer le travail

Un groupe de 10 éleveurs créé en 2014 cherche comment diminuer le temps de travail sur leur ferme. Le groupe a notamment réalisé un voyage d'étude en Irlande pour voir des fermes qui ont des systèmes de production efficaces en matière de travail. Il a également visité des exploitations françaises, dont celle de Jean-Yves Penn (Ploërdut, 56). Leur point commun : les vêlages groupés au printemps avec fermeture de la salle de traite 2 à 3 mois l'hiver. L'objectif de ce système est de pousser l'économie de charges au maximum et de créer un système tellement efficient qu'il est possible de produire moins de lait et donc de travailler moins.

L'herbe pâturée est le fourrage le moins cher et en plus de cet intérêt économique, les vaches sont naturellement faites pour la consommer et leur santé s'en voit améliorée. L'objectif de ce système est donc de grouper les vêlages sur 2 mois au prin-

temps, pour caler la production de lait sur la pousse de l'herbe et faire la totalité de son volume à l'herbe, entre mars et décembre. Cela permet donc de produire du lait avec des charges opérationnelles très faibles et ainsi d'en sortir une marge importante.

Dans ce système, le travail se retrouve rationalisé sur l'année et cela facilite l'organisation des éleveurs. Les tâches sont bien distinctes les unes des autres et le travail diffère au cours de la saison. La période chargée se trouve entre mars et août, avec des pics importants dus aux vêlages, à l'élevage des veaux, à la période de reproduction des vaches, aux fauches d'herbe, à la gestion du pâturage et à l'entretien des clôtures... C'est pendant cette période que la quasi-totalité du lait est produit. En revanche, arrivé en septembre, la quantité de travail diminue grâce à un passage en monotraite et il ne reste plus que l'astreinte : l'alimentation des animaux et la trai-



te du matin, jusqu'à la fermeture de la salle de traite fin décembre.

## Moins de 35 heures/semaine en vèlages groupés de printemps

En 2017, après avoir fermé au moins une fois la salle de traite l'hiver, certains éleveurs du groupe ont compté leurs heures de travail tous les jours pendant 1 an pour visualiser le résultat de leurs évolutions. De fortes différences sont apparues en fonction des systèmes et du nombre d'associés mais sur l'année, les éleveurs qui ont mis en place ce système travaillent, en moyenne, moins de 35h / semaine (autour des 30 heures en moyenne).

Dans le groupe, le GAEC Atout Trèfle - une ferme avec 2 associés en système vèlages groupés de printemps depuis plus de 15 ans - atteint des chiffres records. Avec 35 vaches et 35 ha, Pierre-Yves et Sylvie Plessix travaillent chacun 15,5 heures / semaine en moyenne sur l'année. Les pics de travail sont beaucoup moins marqués, certainement dû à leur expérience et une bonne organisation qui les rendent plus efficaces et moins soumis aux imprévus. 91% de ce temps de travail est de l'astreinte, 4,5% du travail dans les champs, 2% de l'administratif, 1,5% du débroussaillage sous les clôtures et 1% de l'entretien de matériels. S'ajoute à cela 93 heures annuelles de délégation des travaux et de remplacements (soit + 1,75 heure de travail/ semaine) : « Ça coûte moins cher, on gagne du temps pour nous et nous créons de l'emploi » témoigne Pierre-Yves.

## Des systèmes performants et transmissibles

Ces chiffres montrent qu'il est aujourd'hui possible de produire du lait autrement, aussi bien au niveau technique et environnemental qu'au niveau du travail. De plus, ce système demande peu d'investissement car les vaches sont nourries avec environ 70% d'herbe pâturée et 30% d'herbe stockée. En moyenne, le groupe a un EBE de 339 €/1000 L de lait vendu. Les clés de la réussite se trouvent davantage dans la gestion du pâturage et de la fertilité du troupeau que dans le foncier ou l'équipement. Les fermes sont donc plus accessibles aux porteurs de projets.

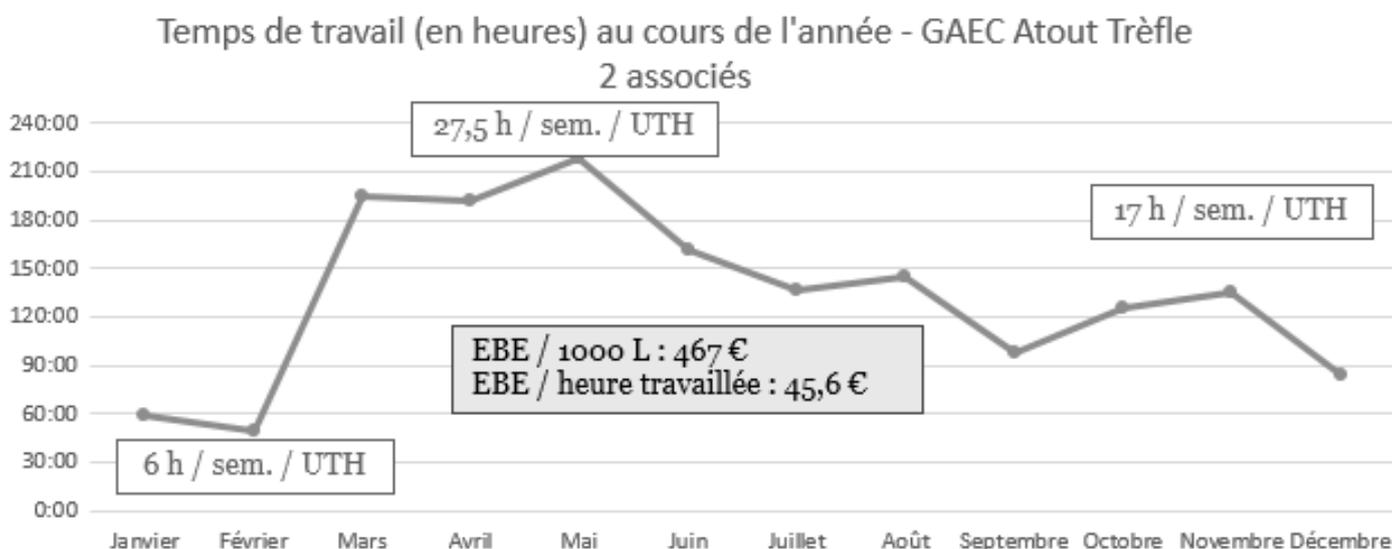
## D'autres leviers pour diminuer le travail

Il existe au sein de ce système des alternatives qui permettent d'améliorer encore sa qualité de travail : la monotraite toute ou partie de l'année, les vaches nourrices pour élever les veaux, des montes saillies avec des taureaux, la délégation d'une partie des travaux dans les champs (fauche, pressage..), l'embauche de salariés sur des périodes clés de pics de travail...

### Pour aller plus loin :

Rendez-vous sur le site internet du Cedapa, dans la rubrique *Les vèlages groupés de printemps*

Suivez Ronan Guernion dans la web-série du Cedapa sur les vèlages groupés de printemps. Rendez-vous sur Youtube !



## Optimiser la conduite de races locales



Le 25 avril, le GAEC de Brantadé, à Guipry-Messac (35) ouvrait ses portes et présentait le projet Agriculture Ecologiquement Performante (AEP) « Optimiser la conduite des races locales ». Ce projet, porté par la Fédération des Races de Bretagne, s'achève fin 2019. La porte-ouverte technique a permis de restituer le travail de 35 éleveurs de races locales et de communiquer sur leurs résultats et actions à venir.

### Zoom sur l'élevage du GAEC de Brantadé

Sébastien Vétel, installé avec sa compagne au GAEC de Brantadé, nous présente son histoire, son coup de cœur pour la vache Armoricaïne et les avantages d'un élevage en race locale.

Sa compagne Vanessa est installée seule depuis 2006 avec des chèvres Angora en production de laine. Sur des terres à faible potentiel agronomique, Sébastien, à l'époque conseiller au GAB 29 et aide bénévole sur la ferme, se tourne donc vers des vaches rustiques. Il achète alors deux Armoricaïnes cette année-là afin de gérer le pâturage et le parasitisme des chèvres. Il tombe amoureux de la race, pour sa docilité, sa rusticité et la qualité de sa viande. Il s'installe alors en 2012 sur un atelier viande avec ses Armoricaïnes. En une dizaine d'années, Sébastien parvient à créer son troupeau. A partir de 4 vaches achetées au total, il possède aujourd'hui 24 vaches reproductrices en plein air en système 100% herbe, en vêlages groupés de printemps en 36 mois. Sébastien s'interroge, car malgré une maturité sexuelle précoce, la race est à croissance lente. Il pense à l'avenir faire un vêlage 27 mois pour les génisses les plus développées.

#### La ferme du GAEC de Brantadé

50 ha  
24 vaches à vèler, monte naturelle  
Terres portantes  
Agriculture biologique  
2 circuits de valorisation : *Brin d'herbe* (bœufs), et *Le goût d'ici* (veau + bœufs) : vente au détail  
Elevage 100% herbe sans complémentation, en plein air  
Abattage des veaux à 5-6 mois, 110 kg de carcasse, rendement de découpe de 75% - 3 veaux vendus en 2017 (objectif à 5-6 veaux).  
Abattage des bœufs à 3 ans, 400 kg de carcasse, rendement de découpe de 60% - 4 bœufs vendus en 2017 (objectif à 10-12 boeufs).  
Atelier de découpe collectif (avec boucher)

Les avantages de l'Armoricaïne sont multiples : vaches dociles, une maturation longue des carcasses (3 semaines chez Sébastien), un gras intramusculaire, des vaches rustiques qui demandent peu d'entretien, un temps de travail limité sur la gestion du troupeau, une fertilité très bonne, une viande persillée qualitative. Cependant, Sébastien émet quelques points d'attention : l'Armoricaïne fait du gras de surface si l'alimentation est trop riche. Les génisses montrent une précocité sexuelle importante ; c'est un atout pour la rentabilité de l'atelier mais attention à la gestion des mâles dans les lots ! Le coût de production est aussi plus élevé car le rendement de la carcasse est plus faible que pour d'autres races (320 euros/100 kg de viande vive en moyenne nationale contre 588

euros/kg pour le GAEC de Brantadé, hors travail), compensé par une meilleure valorisation (produit viande : 549€/100 kg de viande vive au GAEC contre des produits variant de 335 à 560€ en moyenne nationale).

### Développement des races locales bretonnes

L'élevage de races locales se développe fortement sur le territoire breton. En effet, malgré un coût de production plus élevé, la valeur ajoutée est nettement supérieure et les avantages sont nombreux : races dociles, robustes, adaptées à leur territoire, produits carnés qualitatifs. Malgré ces atouts, l'installation en races locales reste complexe. Peu de références existent et la disponibilité de sujets reproducteurs est limitée avec en France 450 femelles reproductrices Armoricaïne, 380 Froment du Léon et 3000 Bretonnes Pie Noire. Le risque de consanguinité est important et doit être maîtrisé. C'est pourquoi, afin de développer ces élevages et ainsi augmenter la disponibilité de femelles en France, la Fédération des Races de Bretagne, financée par le Conseil Régional, a durant ces 3 ans développé des références sur les races locales bovines, ovines et caprines.

<b>Les races étudiées à la Fédération des Races de Bretagne :</b> Chèvre des fossés Vache Armoricaïne Vache Bretonne pie noir Vache Froment du Léon Vache Nantaise Abeille noire d'Ouessant Mouton de Belle-île Mouton des landes de Bretagne Mouton d'Ouessant Coucou de Rennes Porc blanc de l'Ouest	<b>Aides MAE PRM :</b> Il existe une aide MAE en faveur de la Protection des Races Menacées. La contractualisation se fait sur 5 ans, sur le troupeau de femelles. Le montant des aides s'élève à 200€/UGB/an.  <b>Pour aller plus loin :</b> <a href="https://www.races-de-bretagne.fr/">https://www.races-de-bretagne.fr/</a>
---	---

MORGANE COULOMBEL, ANIMATRICE CEDAPA

### L'écho du CEDAPA (bimestriel)

2 avenue du Chalutier Sans Pitié, BP 332, 22193 Plérin cedex 02.96.74.75.50 ou [cedapa@wanadoo.fr](mailto:cedapa@wanadoo.fr). Directeur de la publication : Patrick Thomas  
 Comité de rédaction : Jeanne Brault, Elisabeth Beuzit, Yannis Collet, Pascal Hillion, Olivier Josset. Franck Le Breton, Amaury Lechien.  
 Animation, coordination : Cindy Schrader  
 Mise en forme : Morgane Coulombel ; Abonnements, expéditions : Brigitte Tréguier  
 Impression : Roudenn Grafik, ZA des Longs Réages, BP 467, 22194 Plérin cedex.

## Je m'abonne à l'écho

Nom : ..... Je m'abonne pour

Prénom : .....

Adresse : ..... Adhérents / étudiants 23 € 1 an (6 numéros) 35 € 2 ans (12 numéros)

CP : ..... Commune : ..... Non adhérents / établissements scolaires 32 € 45 € 55 € 70 €

Profession : ..... Soutien, entreprises 45 € Adhésion Cedapa 100 €

Bulletin d'abonnement à retourner avec le règlement à l'ordre du Cedapa à l'adresse : L'écho du Cedapa - BP 332 - 22193 PLERIN cedex ☐ J'ai besoin d'une facture

